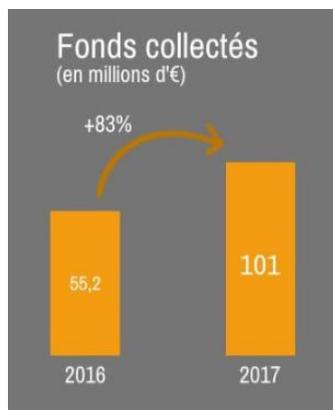




11 janvier 2018

Baromètre annuel 2017 du crowdfunding immobilier en France Une année record : plus de 100 millions d'euros collectés et 29 millions d'euros remboursés

Fundimmo, plateforme française de crowdfunding 100% immobilier, dévoile les résultats de son baromètre 2017, réalisé auprès de 23 plateformes de crowdfunding en collaboration avec Hellocrowdfunding. *

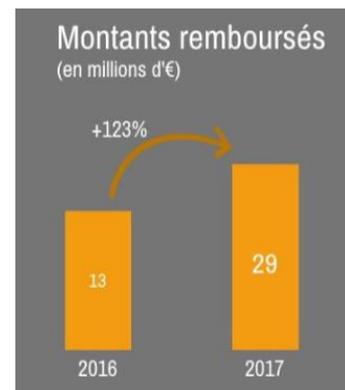


Année historique pour le crowdfunding immobilier : plus de 100 millions d'euros collectés !

En 2017, 101 millions d'euros ont été collectés par les plateformes de crowdfunding françaises, soit une hausse de 83% par rapport à 2016. Le nombre de projets financés s'est aussi envolé, passant de 134 à 220, soit une augmentation de 64%. « *Le crowdfunding est un outil de financement au service de l'économie réelle et à laquelle les particuliers, mais aussi les entreprises et les investisseurs professionnels adhèrent de plus en plus* », indique Jérémie Benmoussa, co-fondateur de Fundimmo. « *C'est un produit de placement atypique pour le grand public et une source de financement alternative pour les promoteurs immobilier, qui rencontre aujourd'hui un franc succès* », poursuit-il.

83 projets remboursés pour un montant total de 29 millions d'euros

Côté remboursement, la hausse est aussi significative : 29 millions d'euros ont été remboursés contre 13 millions d'euros en 2016, soit une hausse de 123% ! Au total, 83 projets ont été remboursés sur l'année entière contre 41 en 2016. Le taux de défaillance, calculé sur la base des projets ayant fait l'objet d'une collecte depuis 2012 est évalué à 1.33%. « *Le partage d'informations à beaucoup progressé. Les données sont disponibles presque en temps réel et de nouveaux agrégateurs ont émergé pour suivre les taux de défaut des plateformes de manière très régulière. Dans cette optique, il est exigé des plateformes depuis le mois de novembre qu'elles publient leurs statistiques de collectes et de remboursement. Cette vigilance permet une plus grande maîtrise des risques pour les investisseurs* », indique Jérémie Benmoussa, co-fondateur de Fundimmo.

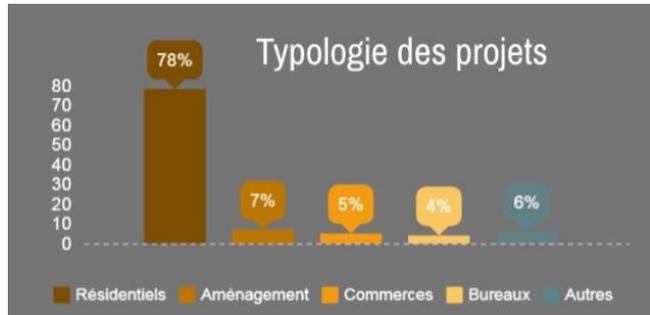
Contact Presse **Galivel & Associés****Relations Presse Immobilier****Carol Galivel / Zakary Garaudet - 01 41 05 02 02**21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>



Un placement qui voit son attractivité renforcée et son offre se diversifier

Le montant de collecte moyen en 2017 était de 457.749 euros, soit une hausse de 13% par rapport à 2016. La durée moyenne de placement était de 18 mois, et le rendement annuel moyen, en hausse de 0.5% par rapport à 2016, s'est établi à 9.9%. L'offre s'est également diversifiée puisque 78% des collectes de fonds concernaient des projets résidentiels, 7% des aménagements, 5% des commerces et 4% de l'immobilier tertiaire.

Le recours à ce type de financement par les promoteurs est de plus en plus systématique et se répand sur l'ensemble du territoire. Les quatre régions les plus actives étant l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Provence-Alpes-Côte



d'Azur et la Nouvelle Aquitaine. « Le succès rencontré par le crowdfunding immobilier auprès des promoteurs s'explique car il s'agit d'une source de financement qui permet de ne plus immobiliser tous les fonds propres dans une seule et même opération, mais de les allouer à plusieurs opérations, si tant est que ce développement reste maîtrisé », conclut Jérémie Benmoussa.

*ouvertes ou ayant financé des projets immobiliers, et immatriculées auprès de l'AMF ou de l'ACPR (données analysées sur la période de janvier à décembre 2017).

À propos de [Fundimmo](#)

Lancée en décembre 2015, Fundimmo est une plateforme française de crowdfunding 100% immobilier, spécialisée en immobilier d'entreprise.

Ses deux fondateurs, Stéphane Bombon, ESTP/IAE Paris, président, et Jérémie Benmoussa, ESSEC, directeur général, réunissent leurs expertises respectives de l'immobilier et de la finance.

Fundimmo est une société française de financement participatif en immobilier, immatriculée en qualité de Conseiller en Investissements Participatifs (CIP) auprès de l'ORIAS (n°14004248).

Les promoteurs immobiliers peuvent faire appel aux particuliers pour compléter les fonds propres nécessaires au montage de leur programme, sous réserve qu'il ait été sélectionné et validé par le comité consultatif Fundimmo constitué de professionnels du monde immobilier.

Les particuliers investisseurs peuvent étudier les opportunités offertes, sélectionner les programmes de leur choix, puis, définir librement le montant de leur placement à partir de 1 000 euros.

<http://www.fundimmo.com/>

@fundimmo

Retrouver en ligne

- [L'étude complète en ligne](#)
- [Toutes les informations sur Fundimmo](#)



Contact Presse **Galivel & Associés**

Relations Presse Immobilier

Carol Galivel / Zakary Garaudet - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>